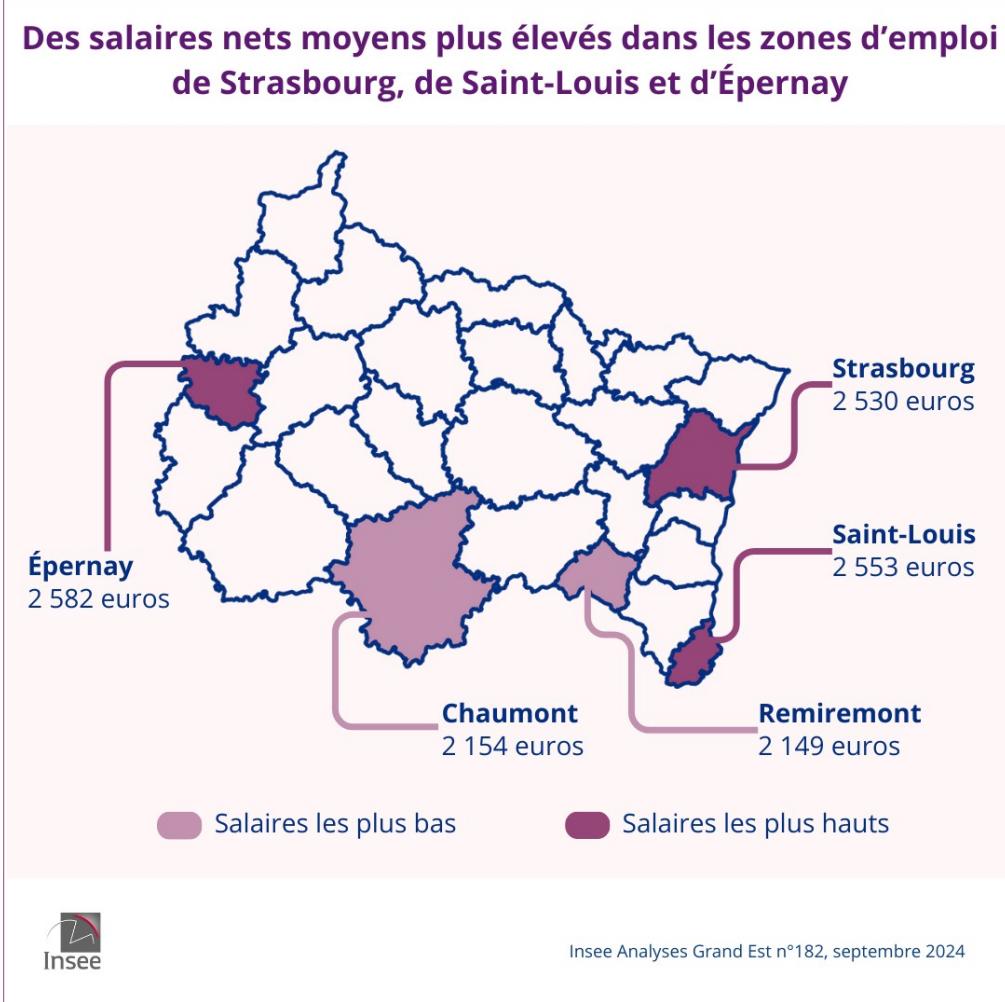


Baisse du pouvoir d'achat des salaires du privé entre 2021 et 2022, sauf pour les plus bas salaires

Communiqué de presse ▪ 18 septembre 2024

Dans le Grand Est, les salaires bruts et nets en équivalent temps plein (EQTP) augmentent de 4,2 % entre 2021 et 2022. Cependant ces hausses ne compensent pas l'inflation, hormis pour les salaires proches du Smic et pour les « personnes en place », c'est-à-dire les salariés présents du 1^{er} janvier 2021 au 31 décembre 2022 dans le même établissement et avec la même quotité de travail sur les deux années. Au niveau des zones d'emploi, les écarts de salaires par rapport à la moyenne régionale reflètent en partie les différences de composition sectorielle et de répartition des catégories socioprofessionnelles. La moitié des salaires du privé sont inférieurs à 2 016 euros nets mensuels en EQTP. Dans la région, le montant des primes de soutien au pouvoir d'achat progresse et un plus grand nombre de salariés en bénéficia.



Retrouvez tous les résultats de l'étude dans Insee Analyses Grand Est n° 182 – septembre 2024 :
[**Baisse du pouvoir d'achat des salaires du privé entre 2021 et 2022, sauf pour les plus bas salaires**](#)

Les publications de l'Insee du Grand Est sont sur insee.fr

Contact presse

Morgane Lagniez ☎ 03 88 52 40 18
dr67-communication-externe@insee.fr

PUBLIABLE IMMÉDIATEMENT